

RECOMMANDATIONS DE
CULTURE SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN

OCTOBRE 2021

CULTURE

2021

Document présenté à l'intention des candidates et
candidats du Saguenay-Lac-Saint-Jean
en vue des élections fédérales 2021

Culture
SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN

RECHERCHE ET RÉDACTION

Gabrielle Desbiens
Julie Gagnon
Marie-Luc Raby
Meggie Torresan

DESIGN GRAPHIQUE

Mathilde Martel-Coutu

RÉVISION

Stéphanie Tétreault

Ce texte a été rédigé selon les principes de la rédaction épiciène et inclusive. En effet, à Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous croyons qu'il est important de sensibiliser nos membres et partenaires à l'inclusion de toutes et tous. Ainsi, nous implantons progressivement l'écriture épiciène et inclusive dans tous nos outils de communication. Nous vous encourageons à faire de même.

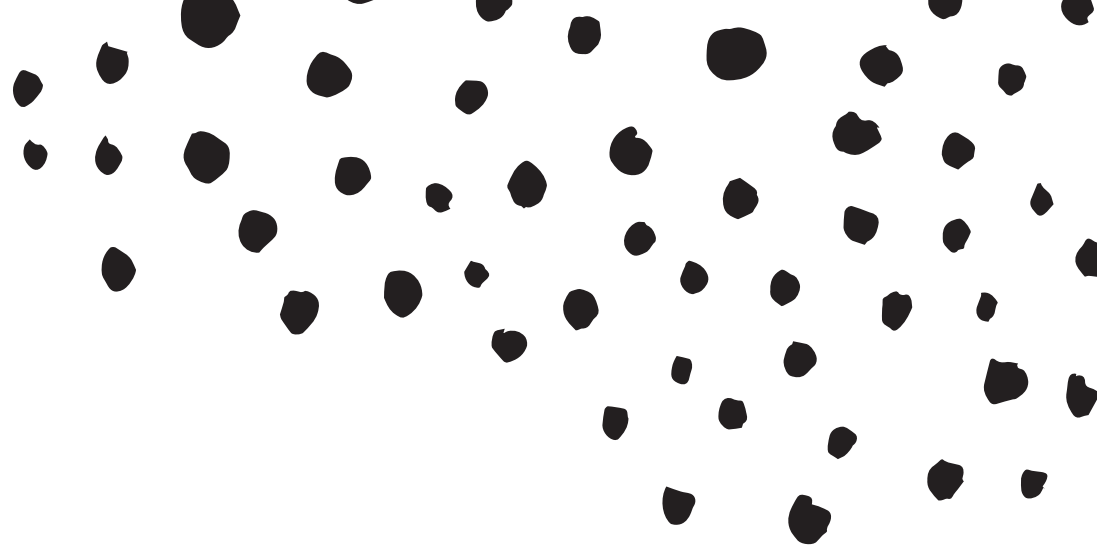


TABLE DES MATIÈRES

Préambule	04	La découvrabilité et la diffusion des contenus culturels canadiens francophones et autochtones	10
Le secteur culturel au Saguenay-Lac-Saint-Jean	05	Le projet de loi n° C-10 et la modernisation de la loi sur le droit d'auteur	12
La culture, vecteur de rapprochement entre les peuples	07	Le développement durable et relance	13
Les investissements dans les arts et les infrastructures culturelles	08		

PRÉAMBULE

Le contexte actuel des élections fédérales en mode « sprint » a des impacts sur la diversité des enjeux qui sont amenés sur la place publique. En pleine pandémie, en prévision d'une relance et en réaction à l'urgence de la crise climatique, la culture demeure perdante. Pourtant, nous l'avons tous et toutes vécu, notre secteur a été l'un des plus touchés par les mesures mises en place en temps de COVID-19.

Enfin révélée et discutée sur toutes les plateformes, la précarité des travailleur.se.s culturels et des artistes aura mis en lumière les failles d'un système dans sa capacité d'appuyer l'ensemble de sa population active. Pourtant, l'argent est là. Pourtant, les élu.e.s, tout comme l'ensemble de la fonction publique, se sont mobilisés et ont œuvré d'arrache-pied à pallier les écueils et les « angles morts » des organismes et/ou artistes laissé.e.s pour compte.

Cela représente une opportunité de consolider les différents programmes sociaux mis en place et de poursuivre les mesures de financement bonifiées.

À tous les candidat.e.s du palier fédéral du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce document vise à vous outiller pour mieux aborder les réalités du secteur culturel, un secteur d'activités qui contribue à plusieurs égards à la santé sociale et économique de notre région.

LE SECTEUR CULTUREL AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN^[1]

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en 2016, on comptait un total de 2 295 travailleur.se.s des professions culturelles. C'est un bond positif de 500 personnes en près de 10 ans, soit une augmentation de 33 % par rapport à l'effectif de 2006 (environ 1 800). C'est aussi une augmentation proportionnellement supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

Le nombre de travailleur.se.s des professions culturelles par 100 000 habitants au Saguenay-Lac-Saint-Jean est de 828 personnes. Ce nombre est sous la valeur pour l'ensemble du Québec (n = 1 761 par 100 000 habitants), mais tout de même supérieur à la moyenne des régions éloignées (n = 780).

Au Québec, près de 30 % des personnes qui exercent une profession culturelle sont des travailleur.se.s autonomes. Cette proportion est plus élevée que dans la population active expérimentée (12 %). De plus, on compte plus de la moitié (53 %) des artistes ayant le statut de travailleur.se.s autonomes.

Le secteur culturel compte des « sous-secteurs » ou disciplines artistiques qui se détaillent comme suit, selon le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) :

- ARTS DU CIRQUE
- ARTS MULTIDISCIPLINAIRES
- ARTS NUMÉRIQUES
- ARTS VISUELS
- CHANSON
- CINÉMA ET VIDÉO
- DANSE
- LITTÉRATURE ET CONTE
- MÉTIERS D'ART
- MUSIQUE
- RECHERCHE ARCHITECTURALE
- THÉÂTRE

1 | Ces données sont tirées du Portrait statistique du secteur culturel au Saguenay-Lac-Saint-Jean 2021.

La réputation du dynamisme et de la richesse artistiques et culturels du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est plus à faire. Mentionnons toutefois que notre région offre aux créateur.trice.s des espaces de travail et de diffusion professionnels. Bien que ceux-ci ne soient pas en nombre tout à fait suffisant, ils permettent à l'ensemble de la population un accès à la culture et aux arts sur pratiquement tout le territoire :

- 50 bibliothèques publiques, autonomes et affiliées;
- 33 salles de spectacles;
- 20 institutions muséales, dont 70 % qui sont des lieux d'interprétation ou des musées d'histoire;
- 13 librairies;
- 5 cinémas et ciné-parcs (comptant 22 écrans);
- 5 centres d'artistes, 1 galerie universitaire, 2 galeries collégiales et 1 centre d'exposition.

La région compte également quatre importants regroupements disciplinaires :

- la Corporation des métiers d'art du SLSJ (65 membres artisan.e.s);
- la Bande Sonimage (cinéma et vidéo);
- Objectif Scène (diffuseur des arts de la scène);
- les Écrivain.e.s de la Sagamie (50 membres auteur.trice.s professionnels).

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le PIB des industries des arts, de la culture et des communications a atteint 258,9 M\$ en 2018, ce qui représente 2,2 % du PIB total de la région, qui était alors de 11,6 G\$.



LA CULTURE, VECTEUR DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PEUPLES

Nous sommes privilégié.e.s de vivre cette cohabitation riche et fructueuse avec la communauté de Mashteuiatsh, ses créateur.trice.s et ses institutions culturelles.

Ainsi, nous souhaitons que nos représentant.e.s élus prennent acte des biais historiques et des impacts dévastateurs de la colonisation sur les cultures autochtones et leurs porteur.se.s. Il est essentiel de faire une place plus importante à leurs mots et à leurs expressions créatrices, et de les soutenir dans leur réappropriation, de même que de nous outiller pour une meilleure compréhension historique.

Nous émettons l'hypothèse que les arts et la culture sont parmi les meilleurs outils qui faciliteront l'atteinte de ces objectifs.

CULTURE

Saguenay-Lac-Saint-Jean
recommande

- + De valoriser les actions artistiques et culturelles comme moyens de rapprocher les cultures allophones et autochtones;
- + De mieux soutenir les créateur.trice.s des Premières Nations, Métis et Inuits, et de contribuer au rayonnement de leurs cultures.
- + D'appuyer la réalisation et, lorsque cela concerne des mesures gouvernementales, de réaliser les 94 « appels à l'action » du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation;



LES INVESTISSEMENTS DANS L'ART ET LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES

L'écosystème culturel canadien a été grandement affaibli en 2019 et 2020, et continue de subir le poids de la pandémie et des mesures sanitaires imposées. Cela a pour impacts la réorientation de plusieurs travailleurs.se.s vers d'autres secteurs et la fragilisation des organisations, en plus de rendre encore plus précaires les conditions de pratique et de vie des artistes.

En vue d'assurer une reprise solide et pérenne pour nos organisations et artistes, le gouvernement a tout intérêt à maintenir les programmes et bonifications mis en place, à accentuer le soutien au fonctionnement et à renforcer le statut des artistes et travailleur.se.s autonomes.

La fin du fonds Stratégie numérique du Conseil des arts du Canada marque une période fructueuse d'investissements majeurs à la consolidation de la littératie numérique du secteur culturel. Pourtant, toutes ne sont pas en état d'opérer et de poursuivre leur développement numérique. Pour y arriver, il sera essentiel de penser une formule de soutien en continu, adaptée aux nouvelles perspectives révélées par la pandémie. L'appui à la recherche et au transfert d'expertise sera de mise.

Le budget fédéral dédié aux infrastructures culturelles du Québec compte 12 M\$. Cette somme est nettement insuffisante. Il faut bonifier cette enveloppe budgétaire pour appuyer l'implantation de bâtiments dédiés à la culture sur l'ensemble du territoire. Ajoutons que, depuis les élections de 2019, l'accès à Internet haute vitesse demeure une lacune diminuant l'accès à la culture pour toutes dans notre grand territoire.

CULTURE

Saguenay-Lac-Saint-Jean
recommande

- + D'assurer aux travailleur.se.s autonomes et artistes un filet social (assurance-emploi);
- + De bonifier le montant prévu pour les infrastructures culturelles au Québec;
- + D'assurer à tous les Canadien.ne.s un accès à Internet haute vitesse;
- + D'assurer un équilibre dans les fonds des grands programmes octroyés aux différentes régions;
- + De relancer une version améliorée du fonds Stratégie numérique en misant sur la transférabilité et la pérennisation des connaissances.



LA DÉCOUVRABILITÉ ET LA DIFFUSION DES CONTENUS CULTURELS CANADIENS FRANCOPHONES ET AUTOCHTONES

Un.e artiste canadien.ne doit pouvoir se faire reconnaître à la hauteur de son excellence dans son propre pays, et ce, peu importe son territoire d'appartenance. Nous notons que ce n'est pas toujours le cas : plusieurs artistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont plus souvent voyagé à l'international que dans leur propre pays. En effet, combien de compagnies de théâtre ont été invitées en primeur en Europe? Combien d'artistes visuel.le.s ont fréquenté les foires d'art internationales? Le Saguenay-Lac-Saint-Jean regorge de talents qui sont « exportés » aux quatre coins du monde, mais encore trop peu circulent « entre les deux océans ».

Les contenus produits par les organisations et artistes de toutes cultures au Canada, en particulier les contenus francophones et autochtones, devraient être « découvrables » et diffusés à parts égales ou majoritaires sur les plateformes de diffusion de contenus numériques. Pour prendre cette place, les institutions culturelles pancanadiennes doivent être soutenues davantage en français. Radio-Canada, le Fonds des médias du Canada et Téléfilm Canada doivent bénéficier des revenus engendrés par une taxation adéquate des membres du GAFAM^[2], qui font des profits sur nos territoires.

2 | GAFAM est l'acronyme des géants du Web : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.



CULTURE

Saguenay-Lac-Saint-Jean
recommande

- + De légiférer et d'imposer une taxation adéquate à réinvestir dans la production de contenus culturels canadiens francophones et autochtones;
- + De soutenir Radio-Canada et les institutions culturelles nationales (p. ex., Téléfilm Canada) pour des investissements majeurs dans les projets de production en dehors des grands centres.

PROJET DE LOI
N° C-10 ET LA
MODERNISATION DE
LA LOI SUR LE DROIT
D'AUTEUR

Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean appuie la Coalition pour la diversité des expressions culturelles^[3] et recommande au futur gouvernement du Canada :

CULTURE

Saguenay-Lac-Saint-Jean
propose au gouvernement fédéral

- + De reprendre le dossier du projet de loi no C-10 *Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois* et de mettre rapidement en place l'encadrement des profits réalisés en sol canadien par les grands distributeurs numériques et leur juste redistribution dans le financement des contenus canadiens;
- + De terminer adéquatement l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur* et de permettre aux créateur.trice.s de toucher la juste valeur de leur travail grâce aux droits d'auteur en toutes circonstances.

3 | cdec-cdce.org

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RELANCE

Le concept de développement durable a sans contredit fait son chemin dans l'imaginaire collectif des Canadien.ne.s lorsqu'il s'agit de constater la crise des changements climatiques. Cet enjeu doit être une priorité pour notre gouvernement.

Il est également temps d'intégrer officiellement la culture comme quatrième pilier du développement durable, et de parler de changement de culture et de citoyenneté culturelle afin de doter le Canada d'une vision transversale des éléments qui constituent l'entièreté de son potentiel de développement durable.

Les relations entre la citoyenneté, la démocratisation et la démocratie de la culture, l'accès à la pratique et à la formation amateurs ainsi qu'au développement professionnel consolident notre secteur. Ainsi, le gouvernement fédéral doit être une partie prenante qui contribue au financement de ces enjeux qui touchent à la fois les citoyen.ne.s, la relève et les professionnel.le.s des arts et de la culture.

CULTURE

Saguenay-Lac-Saint-Jean
recommande

- + D'intégrer la culture dans les mesures du Programme de développement durable à l'horizon 2030^[4];
- + De bonifier les budgets octroyés aux grandes écoles de formation nationales en arts;
- + De soutenir les projets issus de la communauté et qui visent le développement d'une citoyenneté culturelle;
- + De bonifier la vocation culturelle et patrimoniale du réseau de Parcs Canada.

4 | <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/programme-2030.html>

Nous croyons que l'angle du développement durable représente une opportunité pour assurer une relance transversale en culture sur les plans social et économique.

Sur le plan social, durement touchés par la pandémie, les artistes et travailleur.se.s autonomes en culture ont pu bénéficier d'un filet social. Il n'est pas idéal, mais il a permis la survie. Ce modèle devra être au minimum conservé; au mieux consolidé et bonifié.

Nous avons vu les impacts de l'arrêt de notre secteur sur l'économie. Ce sont des centaines de milliers d'emplois qui ont été suspendus et les chaînes des grandes industries ont quand même réussi à appuyer le gouvernement dans la recherche de solutions. Cette agilité est possible grâce à la rigueur intellectuelle et à la créativité de notre secteur. Sa capacité d'innover est multiple. Le gouvernement doit le reconnaître et investir dans cette richesse.

CULTURE

Saguenay-Lac-Saint-Jean
recommande

- + De reconnaître, de valoriser et de soutenir financièrement le fruit de cette créativité et du potentiel d'innovation du secteur des arts et de la culture au Canada.

Culture
SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN